

<http://www.ouest-france.fr/coquilles-saint-jacques-une-nouvelle-zone-de-peche-ouverte-lundi-3809644>

Coquilles Saint-Jacques. Une nouvelle zone de pêche ouverte lundi



« Le 1^{er} octobre, la zone située au large d'une bande de 20 milles des côtes du Calvados a été ouverte », rappelle Alain Rigault, responsable de l'antenne locale du comité des pêches de l'Est Cotentin.

Une pêche initialement autorisée dans le grand large pour les pêcheurs français, jusqu'au 1^{er} novembre, avant que n'ouvre une zone intermédiaire entre le large et la baie de Seine. « **Les pêcheurs ont constaté la venue dans la zone intermédiaire de pêcheurs irlandais et anglais** », poursuit Alain Rigault. Pour apaiser les esprits, une partie de cette bande située entre les 12 milles et les 20 milles des côtes calvadosiennes, a été ouverte.

La pêche au large n'a pas satisfait tous les pêcheurs. Dès aujourd'hui, entre les limites des 12 milles et des 20 milles des côtes calvadosiennes, trois zones de pêche ouvrent. La ressource semble correcte, selon les prélèvements d'avant ouverture.

L'intégralité de l'article dans l'édition *Ouest-France* du lundi 2 novembre 2015, et en [édition numérique](#).

Lire aussi : [La pêche à la coquille reprend, loin des côtes](#)